

manche 19 septembre
aux Quilles
VERT
ge, BULLE.
xposés.

ix de
D'HIVER
vantageux.
WIG, BULLE.

undl et mardi 13 et 14

D'OR
uler

négrillons
monde
des savons,
a monde.

gence immobilière
BULLE

de « La Générale », à Lausanne
aines neuves,
turas, etc.
comptant.

BULLE

né lundi et mardi
asi que mercredi
M. PICARD.

S et d'Auberge.

tion, par voie de mises publi-
s et auberge ci-après désignées:
devant, Les Longeornets,
tes, Les Cernaules, Les
haut, La Tolletaz.
l'enseigne « Auberge de la

ommunale, salle partielle, le

secrétariat communal.

S CARABINIERS

BULLE

Bulle astreints aux tirs
ormés que ces derniers
OC, le dimanche 12
7 1/2 h. à 11 1/2 h. et de

les livrets de tir et

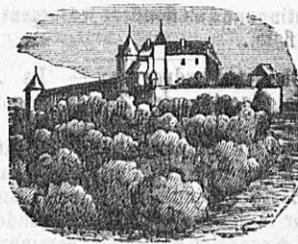
LE COMITÉ

ES A LIQUIDER

bais
ODGER, BULLE
PASSAGE DE L'UNION



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9^h 12^h 27 (d. j. f. 15^h 50) 15^h 20^h 17. BULLE, dép. 5^h 10^h 30 13^h 05 (13^h 40) 17^h 55

ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 . . . 6 mois » 2 50
Étranger . . 1 an » 9 50
 . . . 6 mois » 5 50
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les
bureaux de poste.
TÉLÉPHONE 150

ANNONCES
District de la Gruyère:
Une seule insertion . . . 20 cts.
Annonces répétées . . . 16 »
Canton: Première insertion 20 »
Les suivantes . . . 15 »
Suisse 25 »
Étranger 30 »
la ligne ou son espace.
Annonces mortuaires et
rétractations 25 cts.
Réclames 40 cts. la ligne
S'adresser à
Publicitas, S. A. suisse de publicité,
Bulle (Cercle catholique, au 1er).

Les rôles renversés.

Il y a environ deux mois, l'organisation syndicaliste des ouvriers métallurgistes italiens demanda aux patrons une augmentation de salaires allant jusqu'à 60 %. Comme cette demande constituait une violation de la convention en vigueur, les patrons refusèrent. On s'attendait à la grève; au lieu de cela, les ouvriers allèrent aux usines, mais ne travaillèrent pas. Les patrons décidèrent le loc-out, c'est-à-dire de congédier leurs ouvriers.

Au moment où les portes des usines allaient se fermer devant les travailleurs, ceux-ci se rassemblèrent avec une discipline exemplaire et déclarèrent à la direction que, étant les maîtres, ils entendaient continuer leur travail. Les directeurs et les ingénieurs se virent que céder à la force, et les ouvriers restèrent en possession des ateliers, y travaillant avec une ardeur inconnue, au point que, aux usines d'automobiles Fiat, à Turin, ils terminèrent 34 automobiles en cinq jours. Le mouvement s'étendit aux villes les plus industrielles de la Péninsule, comme toutes les manifestations italiennes, qui font toujours traîner de poudre.

Les ouvriers restent dans les usines et surveillent le travail avec sévérité. C'est ainsi qu'un ouvrier qui avait volé un peu de métal fut ligoté à un poteau toute une nuit. Si un patron avait osé punir un ouvrier voleur de cette façon, que de cris le syndicat n'aurait-il pas poussés ! Étrange morale, du reste, que celle qui permet de voler sans scrupule une usine à son propriétaire légitime et de punir un menu larcin !

Si cette main-mise des usines par le personnel persiste, il se produira en Italie ce qui s'est produit en Russie : diminution de la production et la misère générale. Pour pouvoir continuer l'exploitation avec succès, il faudrait le concours des techniciens et des administrateurs. Or, les organisations professionnelles de ces deux catégories refusent de travailler sous la direction des conseils d'ouvriers. De même les bons ouvriers, ceux qui sont habiles, qui ont fait leur apprentissage en règle, restent chez eux; ils en ont assez de travailler au même prix que des maçons.

On peut donc prévoir que l'expérience communiste ne réussira pas en Italie; c'est peut-être pour cela que le gouvernement n'est pas intervenu. Plûtôt que de provoquer les troubles, il vaut mieux laisser les ouvriers faire leur expérience.

Le Comptoir suisse de Lausanne.

C'est samedi qu'a eu lieu l'ouver-

ture officielle du Comptoir suisse des industries alimentaires et agricoles.

Après des discussions assez vives, on se rappelle que l'an passé un accord est intervenu entre Bâle et Lausanne; il a été décidé que seuls les produits des industries alimentaires et agricoles seraient exposés à Lausanne, ceux des autres industries étant réservés à Bâle.

Le bâtiment qui abrite le Comptoir de Lausanne comprend une halle centrale surmontée d'un dôme; trois grandes portes donnent accès dans la halle de deux mille mètres carrés où la lumière entre à flots. Cette construction en béton est très harmonieuse; de grandes lignes, aucun ornement inutile, les plans permettent des agrandissements.

Déjà pour le premier Comptoir il y a 560 participants; il faudra certainement à l'avenir plus de place pour les stands.

L'espace disponible est réparti en deux parties presque égales, l'une pour la section agricole, l'autre pour la section alimentaire. Dans la première figurent les groupes suivants: 1. Meunerie, boulangerie, pâtes alimentaires; 2. Chocolaterie, confiserie, cafés; 3. Conserve, confitures, potages comprimés, produits diététiques; 4. Produits hygiéniques alimentaires; 5. Industrie laitière; 6. Art culinaire, boulangerie, etc.; 7. Epicerie; 8. Vins, liqueurs et boissons diverses; 9. Installations frigorifiques, appareils et ustensiles de cuisine; 10. Tabacs; 11. Emballages, machines à plier; 12. Littérature; 13. Divers, savons, etc.

Dans la section agricole: 14. Préparation et amélioration du sol, produits des champs; 15. Machines et matériel pour la culture et pour l'industrie laitière; 16. Viticulture; 17. Constructions agricoles; 18. Matières et matériel pour l'élevage; 19. Aviculture, apiculture, pisciculture, chasse et pêche; 20. Bois et forêts, tonnelierie, boissellerie, tourbes, etc.; 21. Produits chimiques utilisés pour l'agriculture et l'horticulture; 22. Organisation agricole, littérature, assurances, etc.; 23. Divers.

Toutes les facilités sont accordées aux exposants et aux acheteurs pour traiter leurs affaires: salle de correspondance, bureau de poste et de télégraphie, cabines téléphoniques. Il y a en outre une salle de dégustation et un restaurant.

Des deux côtés de la halle centrale sont les annexes qui, par la suite, devront être encore élargies.

L'ensemble du Comptoir, dû à MM. Braun, architecte, et Muret, ingénieur, fait le plus grand honneur à ces deux techniciens qui ont su faire quelque chose de pratique et d'élégant.

A une première visite, il est impossible de s'arrêter à tous les points intéressants qui retiennent l'attention,

aussi nous bornerons-nous à quelques constatations générales.

Ce qu'il faut reconnaître avant tout, c'est le goût qui a présidé à l'aménagement des stands; ce n'était guère facile pour certains produits. Bien que le Comptoir de Lausanne ne vise pas à être une exposition, il n'est pas indifférent que les marchandises présentent d'une façon agréable à l'œil; quelques maisons ont fait preuve à ce point de vue de beaucoup d'ingéniosité. A quoi les exposants visent avant tout, c'est à montrer, pour ainsi dire en raccourci, telle ou telle spécialité. Il faut obliger le client à s'arrêter devant le stand et, une fois retenu, il ne manquera pas de poser des questions.

Ce qui frappe au Comptoir de Lausanne, c'est la place peut-être insuffisante qu'occupe l'industrie du chocolat; la plupart des maisons sont représentées, mais il est regrettable, croyons-nous, que cette industrie, une de nos principales activités, n'ait pas jugé utile d'exposer davantage.

Il y a lieu également de souligner l'importance et l'extension des fabrications de conserves de tous genres. La viticulture et l'agriculture fort bien représentées obtiendront un vif succès.

L'impression d'ensemble qui se dégage est que notre pays a fait un très gros effort dans le domaine économique, aussi devons-nous à nos industriels et à nos commerçants de la reconnaissance car ils contribuent par leur travail et leur ténacité à notre prospérité nationale.

NOUVELLES SUISSES

Société des Nations. — L'ordre du jour provisoire de la première session de l'assemblée de la Société des Nations prévoit, entre autres, les objets suivants:

Question des Etats qui ne sont pas mentionnés au Pacte.

Résolution concernant le siège de la Société des Nations.

Budget et mode futur des répartitions des dépenses de la Société.

Projet élaboré pour l'établissement d'une cour de justice internationale.

Etablissement d'une organisation permanente judiciaire.

Etablissement d'un organisme permanent chargé des questions de communications et de transit.

Juridiction et règlement des différends prévus aux articles 336, 337, 376 et 386 du traité de Versailles.

Recommandations faites par la conférence financière internationale.

Mesures permettant, en cas de nécessité, l'emploi de l'arme économique par la Société.

Propositions des gouvernements scandinaves.

Contrôle général de l'exécution des accords relatifs au trafic de l'opium aux termes de l'article 23 du pacte.

Pour les sourds muets. — La Société Romande pour le bien des sourds et des sourds-muets a compté pendant un dernier exercice: 281 membres ordinaires et 31 membres à vie. Elle s'est occupée de 187 sourds muets et de 81 personnes atteintes de surdité acquise.

La société a transféré son secrétariat, 30 rue Vendaine, Genève. L'assemblée générale a nommé un secrétaire agent qui se tient à la disposition des personnes atteintes de surdité.

La société reçoit dons et legs. On devient membre en versant une cotisation minimum de fr. 2 par an ou de 50 en une fois. Compte de chèques postaux: I 1900; II 19 52.

D'accord avec la société centrale suisse, la Société romande réunit les fonds nécessaires à un asile suisse de sourds-muets (homme). Les dons sont reçus avec reconnaissance. Compte de chèques VIII 2675.

Le nouveau lac bernois. — D'une charmante description, envoyée à la Gazette de Lausanne par son correspondant de Berne, M. Pierre Grellet, sur le nouveau lac créé par un puissant barrage de l'Aar au-dessus de Mühlenberg, établi pour la construction d'une usine électrique nous détachons le passage suivant:

Le lac n'a pas encore atteint son niveau définitif, mais déjà l'eau frôle presque le tablier d'un vénérable pont couvert qui surgit à l'horizon et semble, quelques instants, le fermer. Ce pont, qui conduit au village de Hinterkappelen, dont les vastes toits bruns apparaissent sur la colline, entre des bouquets d'arbres, va être remplacé par un haut viaduc de pierre dont les arches harmonieuses, se profilant toutes blanches contre une forêt de sapins, enjambent le fleuve élargi.

C'est au delà du vieux pont que commence, pour le moment, la navigation. Déjà, d'avisés entrepreneurs ont lancé sur le lac un bateau moteur, une frigate et coquette embarcation qui emportant à chaque course une dizaine de voyageurs, effectue en une heure le trajet jusqu'au barrage. Un nouveau bateau, pouvant porter 25 personnes, sera inauguré dès la disparition du pont de bois, permettra de remonter jusqu'au portes de la ville.

Bien qu'artificiel, ce lac est singulièrement plus « nature » que beaucoup d'autres; il semble avoir été toujours là et l'on a peine à réaliser qu'il y a quelques mois encore, sous la nappe tranquille où clapotent de petites vagues bleues, il y avait des champs, des chemins, des fermes, des granges et des étables. Lentement, à mesure que la digue de Mühlenberg s'élevait, l'eau a immergé tout cela et il n'en reste nulle trace aujourd'hui. Tout un hameau, celui de Burisey, a été englouti; ses maisons, à moitié démolies et vidées de leur contenu,

continuent à s'effondrer lentement sous les flots...

Où est l'hydravion. — La *Nouvelle Gazette de Zurich* annonçait que le 7 septembre, pendant que l'accident de Zollikon se produisait, un deuxième hydravion des usines Savoia, à Sesto Calende, avait pris son vol pour la destination de la Finlande.

Le consulat finlandais communique à ce propos qu'on n'a aucune nouvelle concernant cet hydravion, portant à bord les aviateurs Niccola et Durschmann, ainsi que le courrier postal. On craint qu'il ne lui soit également arrivé un accident.

En marche pour Moscou. — Le « *Volkrecht* » annonce que, d'après le projet de la commission de révision du programme du parti socialiste, ce parti serait en voie de se conformer entièrement aux principes de la IIIe Internationale. Il est hors de doute que la majorité du congrès socialiste se prononcera en faveur du système de bandits qu'est la dictature du prolétariat à la russe.

Employés des postes. — La fédération suisse des employés des postes a tenu son assemblée annuelle des délégués les 9, 10 et 11 septembre à Bâle sous la présidence de M. Paquier, de Genève. Après avoir adopté le rapport de son secrétaire général, M. Nicole, de Genève, sur la situation financière de la Confédération et sur les résultats de la conférence de Kandersteg, les délégués se sont prononcés contre la politique financière que semblent vouloir inaugurer les autorités fédérales. L'assemblée a chargé son comité central de veiller à ce que les hausses éventuelles soient compensées par des améliorations proportionnelles des salaires.

Recettes des douanes. — Les recettes des douanes se sont élevées au mois d'août 1920 à 10,114,728 fr. 86 ; au mois d'août 1919 à 5,264,343 fr. 53 cent. Du 1^{er} janvier à fin août en 1920, les recettes des douanes se sont élevées à 62,280,275 fr. 50 ; pour la période correspondante de 1919 à 33,447,406 fr. 13, soit une augmentation de recettes en 1920 de 22 millions, 832,839 fr. 37.

Neuchâtel. — Le tour des chevaux. — Jeudi matin, un cheval appartenant à un agriculteur de Colombier a péri presque subitement, malgré les soins du vétérinaire, qui croit à un empoisonnement par la présence exagérée de colchique se trouvant dans le fourrage. Le même soir, le cheval d'un boucher de Boudry est tombé près d'Arène et a péri à son tour. Au village et en caserne, d'autres chevaux sont atteints du même mal. Se trouverait-on peut-être en présence d'une nouvelle épidémie ?

Schwitz. — Accident mortel au Righi. — Un conducteur du chemin de fer de la vallée de Worb (Berne), du nom de Bigler, descendait du Righi en compagnie de sa femme, lorsqu'à un endroit dangereux Bigler s'assit sur la barrière dont le bois était pourri. Sous le poids, le bois se rompit et Bigler fut précipité dans le vide, devant les yeux de sa femme. Des mesures ont été prises pour redescendre le cadavre.

CANTON DE FRIBOURG

Un nouveau pont. — Samedi après midi, en présence de Mgr Besson, évêque de Lausanne et Genève, et du Conseil d'Etat *in corpore*, on a procédé à la pose de la première pierre du viaduc qui doit relier l'extrémité du Plateau de Pérolles au Petit Marly.

Mgr Besson a béni la pierre angulaire du nouveau pont, qui aura 510 mètres de long et 76 mètres de hauteur. On espère le terminer le 31 octobre 1922. Il coûtera 3,500,000 francs.

Bénichon fribourgeoise à Genève. — L'actif comité de l'association radicale-fribourgeoise, malgré les difficultés de l'heure présente, n'a reculé cette année devant aucun sacrifice pour réunir dans une cohésion fraternelle et patriotique la colonie fribourgeoise de Genève et ses nombreux amis.

C'est dans les jardins de la magnifique campagne Rieder à Vésenaz, que, suivant les anciennes coutumes, le 19 septembre prochain, jour du Jeûne Fédéral, les Fribourgeois fêteront leur traditionnelle « bénichon ».

De nombreuses attractions égayeront cette manifestation.

Une famille éprouvée. — Un terrible malheur vient de s'abattre sur la famille de feu M. le député Chavillaz, à Ecavillens, si durement frappée, il y a quelques mois, par la mort de son chef. Lundi, après dîner, Mlle Blanche Chavillaz, âgée de 18 ans, le bras droit de sa mère dans la conduite de la ferme, s'occupait, selon son habitude, des chevaux, qu'il s'agissait de sortir tous les jours un peu par précaution contre l'épizootie. La jeune fille était montée sur l'un des chevaux pour faire le tour du pré. Mais à peine avait-elle fait quelques pas que l'animal, par un brusque saut de côté, jetait sa cavalière à terre. En tombant sur la tête, Mlle Chavillaz se brisa la nuque. La mort fut instantanée.

La mère a dû s'aliter sous le coup de ce malheur, et l'on craindrait pour sa raison, sinon pour sa vie.

Nomination postale. — M. Ed. Ansermet, de Montbrelloz, a été nommé administrateur postal à Estavayer-le-Lac, en remplacement de M. G. Duruz, démissionnaire pour cause de santé.

M. Gustave Duruz a occupé pendant de nombreuses années le poste de directeur de la poste d'Estavayer. Il était très estimé du personnel et du public.

GRUYÈRE

A propos de bénichon. — On nous écrit :

Dernièrement, *La Liberté* attirait l'attention du public sur les peines très élevées qui menacent tous ceux qui se permettraient d'enfreindre l'arrêté du Conseil d'Etat concernant l'interdiction des bénichons, ceci en raison du danger de propagation de la fièvre aphteuse, que ce genre de réjouissance, suivant la *Liberté*, peut présenter. Une amende de 500 francs menace le malheureux couple qui s'aviserait de faire un tour de danse à la bénichon. Par contre, les amoureux pourront aller aisément boire un verre à l'auberge du village sans danger aucun de transmettre la fièvre aphteuse, mais dès qu'ils se permettent de faire un tour de danse, le danger apparaît. Le commun des mortels n'étant pas à même de comprendre cette subtilité, la *Liberté*, qui doit avoir le secret de ces choses-là, voudra bien nous l'expliquer.

La pieuse feuille bat en même temps la grosse caisse pour un pèlerinage cantonal à destination des Marches. Pour elle, il y a gros danger de propager la terrible maladie sur le bétail si la jeunesse d'un village se réunit et se livre aux plaisirs de son âge ; mais elle n'en voit aucun, il faut bien le croire, à venir de toutes les parties contaminées du canton se donner

rendez vous aux Marches. Pourquoi la *Liberté*, qui détient le secret des dieux et qui est un spécialiste en fait de mysticisme, ne conseille-t-elle pas à ses fervents fidèles de faire un pèlerinage à la Chapelle qui a été construite entre Cormondes et Barberèche sous le vocable de St-Vendelin. Cette chapelle est très courue par les personnes qui ont des bêtes malades. On y voit un grand nombre d'ex-voto : petites vaches en papier, cochons en carton, animaux en cire. Une main naïve y a tracé cette inscription : « Saint Vendelin, protecteur du bétail, protégez-nous ! » Pourquoi ne pas y ajouter : « Faites nous connaître le vaccin contre la fièvre aphteuse que la science est impuissante à découvrir. »

Cécilia, (chœur de Dames). — La reprise des répétitions ayant lieu jeudi prochain 16 courant, les dames et demoiselles désirant faire partie de cette société sont priées de s'inscrire au plus tôt auprès de M. R. Radraux, directeur.

Exposition de peinture. — L'exposition des tableaux de M^{lle} Elisabeth Maggiora, lauréate de l'Académie des Beaux Arts de Turin, contient une vingtaine d'œuvres magnifiques dont la plupart sont des portraits d'une ressemblance frappante.

La main de l'auteur a su leur imprimer un caractère de vie qui saisit au premier abord.

Nous ne pouvons que féliciter la jeune artiste de sa production si intéressante.

Journée suisse des détaillants commerçants, à Lausanne. — Profitant de l'importante manifestation du Comptoir suisse des industries alimentaires et agricoles, le Comité d'organisation de la journée suisse des détaillants invite tous les commerçants détaillants, à quelque branche qu'ils appartiennent, à assister au Congrès qui aura lieu à Lausanne les 19 et 20 septembre courant.

Les graves problèmes commerciaux de l'époque actuelle et les difficultés toujours croissantes qui entravent le commerce seront traités au cours du Congrès par des sommités en matière économique, dont le Comité d'organisation a obtenu le concours. La « journée suisse des détaillants » constituera pour les commerçants une occasion unique de participer à un congrès économique commercial et de visiter le « Comptoir suisse des industriels alimentaires et agricoles. »

Les négociants qui désirent participer à cette réunion peuvent se procurer des cartes aux prix de fr. 1. — donnant droit à visiter le Comptoir durant 3 jours, ainsi qu'aux différentes manifestations et congrès de la journée suisse des détaillants, auprès de M. Ed. Glasson vice-président de l'association des commerçants gruyériens. Un programme de course sera élaboré et communiqué en temps utile.

L'Instrumentale de Vevey-La Tour, à Broc. — Comme le prévoyait le programme, nos bons amis de l'*Instrumentale* nous sont arrivés par train spécial à 10 h. 40 m. Une foule était accourue à la gare pour les accueillir. *La Lyre* de Broc qui les recevait officiellement était également présente et jona un des plus beaux morceaux de son répertoire pour saluer leur arrivée. Après les joyeuses et franches poignées de mains, un cortège formé par les deux fanfares traversa les rues principales de notre village pour aboutir à la place de l'Hôtel de Ville où devait avoir lieu le concert.

Que dirons-nous de ce concert si parfaitement réussi ? Nous ne saurions ici, au cours de ces quelques lignes, en donner un compte-rendu, même suc-

cinct. Donnons cependant une ou l'autre appréciation générale. L'ouverture de Suppé : *Poète et Paysan* a fait très grande impression sur les auditeurs. Ce morceau, nous pouvons le dire, a été artistiquement joué. Aussi, le public a frénétiquement applaudi. Les soli pour pistons ont été écoutés dans un religieux silence. C'est dire qu'ils ont été appréciés. Le pas-redoublé d'Andrieu mit le point final à ce concert qui a été pour nous une jouissance infiniment rare et délicieuse. Nous adressons nos vifs remerciements et toute notre admiration aux excellents musiciens de l'*Instrumentale*.

Après ce régal artistique, il fallut le régal des estomacs. Nos amis veveysans furent donc invités à un banquet excellemment servi par M. Alex. Sudan, tenancier de l'Hôtel de Ville.

La joie est sur tous les visages et le repas est agrémenté par diverses productions. MM. Bonjour et Hayoz nous donnent, avec beaucoup de talent, de superbes morceaux de musique. Qu'ils en soient félicités ! M. Maillard veut bien, lui aussi, nous charmer de sa belle voix de basse. Enfin, MM. Mamin et Olivet, les solistes du concert, nous émerveillent : ce sont des artistes dont la réputation n'est parait-il plus à faire au bord du Léman. Nous espérons bien les entendre encore à Broc.

M. Gillard, membre de la *Lyre*, ouvre la série des discours. Il salue l'*Instrumentale* en termes très heureux. Il dit que la visite de cette société fait plaisir non seulement à la *Lyre*, mais à la population toute entière de Broc accourue d'ailleurs pour la recevoir et l'entendre. Et il offre, comme souvenir, une coupe à la fanfare de Vevey-la Tour.

M. Vodoz, président de l'*Instrumentale*, répond à M. Gillard en termes fort aimables et choisis. M. Vodoz a la parole facile et encore plus de tact et d'à-propos. Il est heureux, dit-il, de trouver à Broc à double titre : d'abord il se trouve à l'aise au milieu de la belle nature gruyérienne, ensuite, il a le bonheur de trouver des amis sincères. Et il ajoute, très judicieusement, que le morceau d'ensemble exécuté le matin a été pour lui comme un symbole : si les instruments étaient à l'unisson, les cœurs l'étaient aussi. M. Vidoz est tout confus en recevant la belle coupe offerte par la *Lyre* à laquelle il adresse ses vifs remerciements et ses souhaits de prospérité les plus ardents. De vigoureux applaudissements soulignent les paroles présidentielles.

M. Gretener, président d'honneur de la *Lyre*, salue à son tour les amis de Vevey. Il exprime toute sa satisfaction pour le très beau concert du matin. Il regrette de laisser repartir ces excellents musiciens : *L'Instrumentale* et la *Lyre* feraient ensemble une fanfare merveilleuse ! Comme témoignage de son contentement, M. Gretener offre aux Veveysans un produit du pays de Gruyère : un magnifique fromage. A ce moment l'enthousiasme de nos amis touche au délire. M. Vodoz ne peut plus quels termes employer pour remercier M. Gretener de tant de libéralité. Il trouve qu'il n'y a pour l'*Instrumentale* qu'un moyen de payer sa dette, c'est d'attendre les vendanges d'offrir à la *Lyre* qui viendrait à Vevey, un vase de bon nouveau.

M. Kocher, le très distingué directeur de l'*Instrumentale*, se lève ensuite pour exprimer ses sentiments. M. Kocher est un de ces hommes bons et courtois avec qui il fait bon vivre. Il parle avec abandon et amabilité, avec un léger accent allemand qui donne encore plus d'agrément à son tour de phrase. Il se montre très touché des cadeaux qui viennent d'être faits à lui-même et à sa chère société. Il remer-

la maison P. C. K. de sa générosité. Il tout son bonheur de se trouver milieu d'une population si cordiale. Va, dit-il, que le lien d'amitié unit la Lyre à l'Instrumentale de nous toujours plus fort. Il propose à société d'offrir, à titre de reconnaissance, le diplôme d'honneur à M. Gremer, à la Lyre et à la maison P. C. K. Les braves enthousiastes prouvent M. Kocher qu'il a été compris et que proposition est acceptée. M. Favre, principal à la Tour-de-Peilz, adresse ses amis de Broc son plus chaleureux merci.

Bien, M. Gremion, directeur de la Lyre, se lève aussi pour dire toute admiration pour la magnifique organisation du matin, qui a été pour lui une leçon. Il essaiera d'imiter, dans la

mesure du possible, la perfection à laquelle les musiciens de l'Instrumentale sont arrivés. Et pour témoigner toute sa joie, M. Gremion entonne, de sa belle voix de ténor, le *Rans des vaches*. Veveysans et Gruyériens chantent ensemble. Vraiment, avec les voix, les cœurs vibrent à l'unisson.

Après le banquet, les membres de la Lyre se mettent à la disposition de leurs amis pour les conduire en promenade dans les environs.

L'heure du départ arrive, le cortège du matin se reforme et se rend à la gare. La foule se presse des deux côtés de la rue. On voit dans tous les regards et sur toutes les physionomies régner la joie causée par la présence de nos bons amis vandois.

En résumé, la journée du 12 sep

tembre comptera dans les annales de notre petite cité industrielle. Elle restera surtout gravée dans la mémoire des musiciens de la Lyre. Des journées comme celle-là sont bien faites pour fortifier la bonne entente intercantonale.

La Société Dentellière à Bulle
DEMANDE
des apprenties et ouvrières pour filet nu et couture.

Travaux d'impression à l'imprimerie du Journal.

Notre feuilleton.

Nous commencerons dans un très prochain numéro la publication d'un feuilleton qui n'est pas un roman banal, comme il y en a trop, mais un drame vrai et d'une puissance, d'un style, d'une érudition remarquables,

La Somnambule

PAR AUGUSTE GEOFFROY.

L'intérêt si vif que nous avons pris à ce drame très littéraire, très scientifique, très moral, nous est une garantie de son réel succès.

AVIS

Les foires étant momentanément supprimées par suite de la fièvre typhoïde, je porte à la connaissance des intéressés que je me trouverai à un nouvel avis au marché de semaine, le **jeudi, à Bulle**, avec un cheval qui se trouvera comme d'habitude sur la place du Marché.

Offert comme par le passé : Courroies de cloches et grelotières de dimensions, harnais pour chevaux et vaches, selles et guides, selles de selles, licols pour chevaux et vaches, guides doubles, laisses, colliers à avoine, sacs de travail, ainsi que tous genres de courroies, couvertures imperméables, sacs militaires, etc., en outre vêtements militaires, capotes, manteaux, blouses, guêtres, chaussons, pantalons de garçons.

J'ai encore à céder à bas prix un certain nombre de chars militaires à simple timon.

Je recommande.

St. BAUMANN.

Gains auxiliaires

Pour personne active avec bonne parenté, avantageux travail supplémentaire à donner. Pas de capital demandé.

Offres sous Case postale 17017, Beundenfeld, Berne.

Le soussigné a l'avantage de porter à la connaissance du public qu'il dessert dès ce jour le

Café de la Fleur de Lys

— BULLE —

Par de bonnes consommations et un service soigné, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

Je recommande

A. BOSCHUNG-BUCHS.

BOYAUX

de bœuf courbes et droits, salés et secs, livrent à prix avantageux

Wyler frères, Bâle

Boyauderie

LIMONADES

L'EAU de ROMANEL

Produits préparés exclusivement avec l'Eau Minérale Alcaïque de Romanel et des matières premières de tout premier choix. Délicieuses boissons, garanties absolument saines, se conservant parfaitement sans dépôt ni altérations quelconques.

Fabriquées à la source même, au moyen d'installations techniques les plus modernes, assure au consommateur un produit pur, dans un matériel de propreté irréprochable.

Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à une différence de quelques centimes, pour obtenir une boisson incontestablement supérieure à toute concurrence.

Les limonades à l'Eau de Romanel s'obtiennent chez les dépositaires d'Eau de Romanel.

Goûter au Restaurant du Comptoir Suisse des denrées alimentaires, LAUSANNE.

QUELQUES GRAMOPHONES A LIQUIDER

30 % de rabais chez

H. PASQUIER, HORLOGER, BULLE

PASSAGE DE L'UNION.

PERDU

de Bulle à Gruyères, en passant par les Granges, Pâquier et Mont Barry, un pince-nez avec chaînette argent.

La rapporter contre récompense à Publicitas S. A., Bulle.

A VENDRE

3 magnifiques veaux

de l'année, pie noirs, étoilés, avec marques métalliques.

S'adresser à Publicitas, S. A., Bulle.

Jeune homme de 18 à 20 ans, actif et sérieux, est demandé de suite comme

apprenti fromager.

S'adresser à Ruffieux Victor, à St-Paul (Hte Savoie).

Une brebis

A disparu il y a quatre semaines du pâturage de la dent de Broc versant Ouest.

Récompense est promise à qui fournira des indications précises à Publicitas S. A., Bulle.

AVIS

La personne qui, au printemps, a conduit

2 brebis

noires sur le pâturage des Petites Sciernes, rière Broc, peut venir les chercher contre remboursement des frais chez Yerly Alph., à La Tour.

Docteur Helg

de retour.

Maladies de la peau et des voies urinaires.

Mercredi et samedi 5 1/2 - 7 h., à Vevey, rue d'Italie, 57.

Tous les jours à Montreux, Av. du Kursaal, 22, de 11 - 4 h.

A vendre

une jument

de confiance chez Pierre ME-NOUD, Sâles.

Café à vendre.

Situation unique dans gros centre agr. et industr. Vente de vin annuelle: environ 25,000 litres; vieille réputation; versement 18-20,000 fr. suffit pr traiter; solde laissé en prêt taux 5 1/2 %, sans commission. Occasion rare.

S'ad. Etude Robert Pilloud, notaire, Yverdon.

On demande

pour Noël, une

servante de campagne

S'adresser à Louis Théran-laz, au Crêt.

Location de montagnes et d'Auberge.

La Commune d'Enney expose en location, par voie de mises publiques, pour le terme de 4 ans, ses montagnes et auberge ci-après désignées:

1. (Montagnes). Les Longeornets devant, Les Longeornets derrey, La Léchyre, Les Frassettes, Les Cerniaules, Les Esserts d'en bas, Les Esserts d'en haut, La Tolletaz.
2. Son établissement communal sous l'enseigne « Auberge de la Couronne ».

Les mises auront lieu à l'Auberge communale, salle particulière, le **lundi 20 septembre, à 14 heures.**

Les conditions seront lues avant les mises.

Enney, le 5 Septembre 1920.

Le secrétariat communal.

Location de montagnes.

Mardi, le 21 septembre, dès 1 heure de l'après-midi, à l'Hôtel de la Cascade, à Bellegarde, le Conseil communal exposera en location, par voie de mises publiques, pour une durée de 3 ou 6 ans, les montagnes « Bühl et Opfenglenen ». Les conditions seront lues avant les mises.

Bellegarde, le 4 septembre 1920.

Le Conseil communal.

Le soussigné informe son honorable clientèle que, depuis le 13 courant, son

Commerce de fer et quincaillerie

précédemment Grandrue 23, est transféré dans son immeuble

Place du Tilleul N° 3, BULLE

Prix avantageux Se recommande

Emile PITTET, fers, BULLE.

Apprenti boulanger

est demandé

de suite à la boulangerie de la Société coopérative de Consommation de BROC.

S'adresser au Bureau.

Les enfants d'Alph. Overney, à Charmey, mettent à vendre

leur maison

située au Liderrey.

La mise aura lieu le **lundi 27 septembre, à 2 heures, à l'auberge de l'Etoile.**

Mises publiques.

Les enfants d'Ulysse TORNARE exposeront en vente le **vendredi 17 crt, à 2 h., à l'Auberge de Sorens**, leur maison d'habitation, avec grange et écurie, située à 5 minutes du village, ainsi que 600 pieds de bon regain, 2 chars, brouettes, luges, un tas de planches et bois à brûler.

A VENDRE

pour cause de départ: une armoire, un canapé, un lit complet, deux tables carrées, un potager et trois tabourets.

S'adresser au Café Industriel, Bulle.

A louer

la dernière fleurie de la gîte des Corbès, près Le Pâquier.

A la même adresse on vendrait quelques jeunes porclets. — S'adresser à G. JOLLIET, La Tour.

Comment

n'importe qui peut à tout âge grandir de 8 à 12 cm. en 2 à 3 mois sans grande dépense et perte de temps.

Nombreuses attestations

S'adresser à Agence centrale 31, St-Imier. Case postale 2707, avec timbre pour la réponse.

Les soussignés

demandent à louer de l'herbe

pour cet automne, pour vaches et génisses.

Frères SEYDOUX fr. Pierre, Sâles (Gruyère).

POMMES

Qui vendrait le produit de deux pommiers, douces et aigres.

S'adresser à Cyp. Ruffieux, La Tour.

OCCASION

A vendre lits de fer et lit d'enfant, dravets, oreillers, commode, tables de nuit, tables ronde, carrées, petit fourneau.

S'adresser Maison GIPPA, Bulle, au 4^{me}, à droite.

LA GENEVOISE

Compagnie d'Assurances sur la vie — GENEVE (Fondée en 1872)

Placée sous le contrôle du Bureau Fédéral des Assurances à Berne.

Assurances en cas de décès.
Mixtes, avec ou sans clause d'invalidité.
Vie entière, à primes viagères ou temporaires.
Terme fixe et Dotales, pour la constitution d'un capital en faveur d'enfants.
La Compagnie conclut, en outre, toute autre combinaison d'assurances, au gré du proposant.

Rentes viagères immédiates.
TARIF POUR HOMMES
Montant de la rente pour un versement de 100 fr.
A 60 ans Fr. 9,56. A 65 ans Fr. 11,44
A 70 ans » 14,10. A 75 ans » 17,62
Le tarif pour femmes est un peu inférieur.

Participation annuelle et progressive des assurés aux bénéfices de la Compagnie.
Fonds de garantie Fr. 48,000,000.— La Compagnie dispose de fr. 122.— pour chaque fr. 100.— de valeur actuelle de ses engagements.
Direction : 10, Rue de Hollande, GENEVE. — Tél. 39-47.
Pour tous renseignements, s'adresser à :
MM. Jos GENOUD, agent général, Châtel St-Denis. Tél. 12.
Pierre DOUSSE, agent principal, Le Mouret. Tél. 16.
Marcel JOLION, agent principal, Farvagny. Tél. 1805-2.
Inspecteur pour la Suisse romande : M. V. Karcher, 29bis, Chemin de Mirmont, Genève.

CONFEDERATION SUISSE

EMISSION

DE

Bons de caisse 6 % de la Confédération suisse

III^{me} série, à 2, 3 et 5 ans, pour le ravitaillement du pays et la conversion immédiate des Bons de caisses 5 % échéant au 5 novembre 1920

Le prix de vente est fixé au pair pour les trois catégories de Bons de caisse, avec décompte d'intérêt au 5 septembre 1920. L'intérêt sera bonifié à 6 % l'an sur les achats effectués antérieurement au 5 septembre 1920.

La conversion s'effectue également au pair.

L'émission des Bons de caisse 6 % et la conversion auront lieu du 26 août au 18 septembre 1920 inclusivement.

Ces Bons de caisse, III^{me} série, seront acceptés par la Confédération, en tout temps, au pair, plus intérêts courus en paiement des impôts de guerre et des impôts sur les bénéfices de guerre.

On souscrit auprès de toutes les banques, banquiers et caisses d'épargne de la Suisse qui tiennent des prospectus, ainsi que des bulletins de souscription et de conversion à la disposition du public.

BERNE, le 24 août 1920.

Le Département fédéral des Finances :

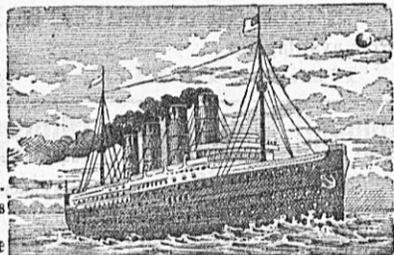
J. MUSY.

ÉMIGRATION

dans les pays d'outre-Mer par tous les principaux ports de mer

notamment :

en Amérique du Nord au Canada en Amérique du Sud aux prix et conditions les plus avantageux par l'intermédiaire de



S. A. ZWILCHENBART, BALE

AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE (Maison la plus ancienne et la plus importante) Bureau de passage et affaires de Banque outre-mer. Division spéciale pour passagers de 1^{re} et 2^{me} classe 9, Place de la Gare Centrale, 9.

Représentant : H. Lang, de la Maison H. Lang-Guyer & Co, Fribourg.



Pots à conserve en grès vitrifiés

pour choucroûte, haricots, etc.

de la contenance de 5, 7 1/2, 10, 15, 20, 25, 50, 75 et 100 litres.

E. GLASSON et Cie, BULLE.

Chez Jean FRILOUD, Agence immobilière

Au Russalet, à BULLE

on trouve dès ce jour, provenant du dépôt de « La Générale », à Lausanne

Chaussures américaines neuves, lingerie, couvertures, etc.

On ne vend qu'au comptant.

Pour une petite dépense, une grosse économie.

Les tissus sont très chers, le Nettoyage chimique est bon marché.

Sans les déformer, sans en altérer les couleurs, il vous rend comme neufs tous les vêtements défranchis, les tapis ou tentures, qu'ils soient de laine, de soie ou de coton.

Profitez de ce précieux avantage qui vous fait réaliser une sérieuse économie.

Teintures en toutes nuances. Spécialité de noirs pour dentils. Adressez vous à la Grande teinturerie de MORAT et LYONNISE de Lausanne, ou à leurs représentants, à

BULLE : Mme Waldmeyer, nouveautés. — BROU : M. Simon Comba, tailleur. — PRINGY : Mme Jeanne Dafflon, Poste. — HAUTEVILLE : Mme Th. Zapf, boulangerie. — VAULRUZ : M. Maurice Grivet, nég.

LE RÉCURAGE

des planchers de sapin est un travail pénible. Evitez-le en utilisant

LE CIRALO (Cire à l'eau)

Votre plancher deviendra un parquet ciré qui sera plus propre, plus beau, plus facile à entretenir Rumpf, Aubort et Cie, fabricants, Montreux.

Voyez démonstration du 11 au 26 septembre au Stand 49 du Comptoir suisse à Lausanne.

Vente d'immeubles.

Pour cause de santé, le soussigné vendra en mises publiques, lundi 20 courant, dès 2 heures, à son domicile, les propriétés qu'il possède à Châtel-s/-Montsalvens et à Cerniat, soit

L'AUGERGE DE LA TOUR

et 18 poses de terrain.

La mise aura lieu par parcelle et en bloc.

Pour tous renseignements et visiter la propriété, s'adresser au notaire Henri Pasquier, à Bulle, ou au propriétaire.

Auguste Rétornaz, Châtel-s/-Montsalvens.

A louer

à La Tour, le repas de 20 poses et

à vendre

à consommer sur place, 12 à 15 mille pieds de foin et regain, le tout de 1^{re} qualité. Emplacement pour 18 à 20 têtes de bétail. S'adresser à L. PASQUIER, rue de Gruyères, Bulle.

Pâturages à louer

Les beaux pâturages de la chétta, vallée de l'Hongrin, sont à louer. La date de la mise à disposition aura lieu en octobre, sera avancée plus tard. Pour renseignements, s'adresser à M. Jules FROD, Tavel, Clarens.

Manteaux capotes, drap kaki, Fr. 16,00

Combinaisons travail kaki, à Fr. 16,00

Chemises de nuit à Fr. 9,00

Envoi contre remboursement. BORNAND et Cie, 5, rue des Deux-Marchés, Lausanne.

Froment - Seigle Orge et Avoine

sont achetés ou échangés aux meilleures conditions par Eug. CROTTI, Bulle.

OIGNONS 1^{re}

15 kg. fr. 3.—, Zucchi, Bellinzona.

Vieilles tuiles

A vendre

deux à trois mille vieilles tuiles de fabrication du pays, en bon état. S'adresser à Publicitas A., Bulle, sous P 2506 B.

On cherche pour de suite une bonne

servante de campagne

S'adresser à Publicitas A., Bulle sous P 2545 B.

A vendre

à consommer sur place, environ 11.000 pieds de foin et 6.000 pieds de regain de 1^{re} qualité, situés sur la route cantonale et à 10 minutes de la gare. Emplacement suffisant pour 30 pièces de bétail.

On louerait également le repas de 20 poses de terrain.

S'adresser à J. MAGNIN, nég., Hauteville.

A vendre

6 beaux grets

de 8 semaines chez M. Amédée Fragnière, dit du Bugnon, Gumefens.

ON CHERCHE pour de suite un bon

domestique de campagne

S'adresser à Publicitas A., Bulle, sous P 2552 B.